

nos produits pourront être expédiés dans les vieux pays dans un meilleur état de conservation. Je ne puis que répéter ici ce que j'ai eu le plaisir de dire dans un comice agricole de la province de Québec, dans le comté même de l'honorable ministre de l'Agriculture. Je l'ai félicité de ce qu'il faisait et je le félicite encore aujourd'hui, et j'ai dit à ses électeurs—cela aurait pu passer pour de l'intervention—qu'aussi longtemps qu'il suivra la politique inaugurée par l'ancien gouvernement, qui a établi le système des entrepôts frigorifiques, aussi longtemps cette politique sera considérée comme conforme aux intérêts du pays. Et pas seulement en cela, mais en plusieurs autres choses pour l'accomplissement desquelles les membres du gouvernement ont marché sur les traces de leurs prédécesseurs ; et aussi longtemps qu'ils suivront cette politique, nous devons les féliciter, et cela explique jusqu'à un certain point le progrès et la prospérité qui règnent à présent dans le pays. Je ne me permettrai aucune remarque au sujet des chiffres que l'honorable sénateur a cités. Je me rappelle cependant d'une manière parfaite qu'en 1878 lorsque le parti conservateur arriva au pouvoir, quand le commerce commença à prospérer et que les excédents se suivirent d'année en année, nous fûmes accusés en des termes violents de percevoir du peuple plus d'argent qu'il nous en fallait pour faire face aux dépenses du pays, et nous fûmes priés d'agir conformément aux principes qui gouvernent les hommes d'Etat anglais qui diminuent les taxes quand il y a des excédents. Chaque journal que nous lisons, chaque discours que nous entendons, du chef du gouvernement au dernier de ses partisans, tous proclament les excédents dont jouit le gouvernement. Je ne m'oppose pas à cela, pourvu que l'argent soit dépensé avec discernement, mais si je considère l'autre paragraphe que l'honorable sénateur a passé sous silence, paragraphe à l'effet que les prévisions budgétaires seront soumises au parlement, je remarque qu'il y a une omission. Une déclaration qui est toujours faite dans le discours du trône a été omise, et cette déclaration aurait dû dire que les crédits étaient préparés avec la plus rigoureuse économie et seraient soumis à l'approbation du parlement. J'ignore si l'honorable monsieur qui a préparé le dis-

cours du trône avait en vue la déclaration faite par le ministre des Travaux publics, quand celui-ci fut accusé de dépenser avec trop de prodigalité l'argent du pays. "Ah! dit-il, il est vrai que nous avons dépensé de l'argent, mais attendez le résultat que nous vous ferons voir l'année prochaine." L'année est passée, et les électeurs ont encore donné le pouvoir au gouvernement libéral, et quand les crédits seront soumis au parlement, je suppose que nous serons obligés d'en venir à la conclusion que l'honorable sénateur de la droite était de bonne foi en omettant dans l'adresse la phrase stéréotypée qui dit que les crédits ont été préparés avec la plus rigoureuse économie. L'honorable sénateur qui a proposé l'adresse a dit avec justesse qu'il n'attribuait pas au gouvernement tout le mérite d'avoir amélioré le commerce et assuré la prospérité dans le pays durant la dernière période décennale ou même durant les cinq dernières années. En parlant ainsi, il a donné raison à celui qui avait l'habitude de condamner le gouvernement à cause de ses excédents. Lorsque l'ancien gouvernement se félicitait de ce que le commerce augmentait grâce à la politique nationale, politique qui—nous le croyions alors—et je le crois encore aujourd'hui—a plus fait pour donner de l'impulsion à ce pays que toute autre chose, on disait alors que nous n'avions rien à y voir puisque le monde entier prospérait en même temps que le Canada. Il en est encore ainsi, aujourd'hui. Pendant que le commerce prospérait à merveille dans toutes les parties du Canada, notre pays a été assez chanceux si je puis me servir de cette expression—"heureux" vaudrait peut-être mieux—notre pays a été assez heureux d'avoir jusqu'à l'année dernière des récoltes de premier ordre. Si les honorables sénateurs lisent la statistique des Etats-Unis, ils verront que leur commerce s'est accru, proportion gardée, à un plus haut degré que celui du Canada, mais personne de nous n'attribue ce résultat à l'habileté administrative des hommes d'Etat des Etats-Unis. Il y a des périodes de dix ou quinze ans durant lesquelles le commerce est prospère et il y en a d'autres durant lesquelles il languit. Les libéraux sont arrivés au pouvoir au moment où le flot du commerce se remettait à monter, et ils se sont trouvés dans la même position heureuse que les conservateurs en 1878. Les conservateurs avaient été au pouvoir